

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

3 MAI 2017

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 3 MAI 2017, à 18 h 10 (6 h 10 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M^{me} Lyna Pine , mairesse d'Angliers
M. Michel Duval , maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
et préfet suppléant de la MRCT
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M^{me} Nicole Rochon , mairesse de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable
de la gestion des matières résiduelles
M^{me} Monia Jacques, directrice au service d'aménagement et du
développement du territoire
M^{me} Noémie Ash , directrice des ressources financières, humaines
et matérielles
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en rencontre de travail (réunion privée) de 17 h à 18 h 10.

05-17-134A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h 10 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2017.

05-17-135A

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2017 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Information

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

05-17-136A

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes TNO Laniel.

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 1 904 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est en appui avec les données qui seront intégrées au rapport financier exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Simon Gélinas
appuyé par M. Michel Duval
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

05-17-137A

Autorisation pour le renouvellement de la marge de crédit de la MRC.

Attendu que la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue a une marge de crédit temporaire depuis l'année 2011;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ Que la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue autorise M. Arnaud Warolin, préfet et M^{me} Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière, à renouveler la marge de crédit temporaire de 4 M\$ auprès de la Caisse Desjardins du Témiscamingue.

Il s'agit d'un emprunt temporaire dans l'éventualité du financement du règlement d'emprunt n° 140-08-2009 adopté le 19 août 2009 pour la somme de 4 M\$, par la Fédération canadienne des municipalités / Fonds municipal vert, disponible au moment où l'ensemble du projet de valorisation des matières résiduelles sera complété.

05-17-138A

Comité multiressource de la MRC de Témiscamingue (93^e rencontre).

M. Réjean Sarrazin, représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et M. Gilles Adam, représentant du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), sont absents.

//

M^{me} Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière, réitère les dispositions de l'entente spécifique sur les lots intramunicipaux, ainsi que celles du règlement n° 060-07-1997 de la MRCT concernant le fonctionnement du comité multiressource et le traitement des projets qui en découlent.

Le comité multiressource prend acte du « rapport budgétaire » du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

Projet : Cotisations SOPFIM et SOPFEU.

Demandeur : Municipalité de Laverlochère

Montant demandé : 652,40 \$

BILAN DE LA MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX	
Revenus (droits de coupe)	50 636,78 \$
Retraits (projets) 33 121,37 \$ + 652,40 \$	- 33 773,77 \$
Solde	16 863,01 \$

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ Que le projet présenté soit accepté et payé à même le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC de Témiscamingue, selon les réserves établies pour la municipalité de Laverlochère.

Information

Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Implication de la directrice aux ressources financières dans la gestion du Fonds local d'investissement (FLI).

M^{me} Noémie Ash, nouvelle directrice des ressources financières, humaines et matérielles, est entrée en poste le 18 avril dernier.

Parmi les tâches à assumer, M^{me} Ash devra assurer le suivi et le contrôle de la gestion des programmes et des prêts, notamment en matière de la gestion du Fonds local d'investissement (FLI), notamment :

- Prendre connaissance des conventions de prêts et toute autre document pour fin de recommandation avant la signature de la directrice générale, suivant l'octroi d'un financement via le FLI;
- Analyser tout document fourni par la SDT, tel que décrit dans le contrat de services entre la MRCT et la SDT;
- Faire toute recommandation auprès de la direction générale visant à assurer une saine gestion du Fonds.

05-17-139A **Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Mise à jour de conditions de prêts octroyés.**

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Michel Duval
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue autorise la modification des conditions aux prêts FLI 2017-03 et FLI 2017-07.

Information **Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Octroi des prêts.**

Point reporté à la séance d'ajournement.

Information **Gestion des cours d'eau – État de situation.**

Point reporté à la séance d'ajournement.

05-17-140A **Suivi et contrôle des redevances en sable et gravier.**

Considérant que la délégation de gestion des baux du MERN vers la MRCT est en place depuis mai 2014 et que les redevances d'extraction et les baux sur le sable et gravier ont généré environ 58 000 \$ en 2016, dont 50 % de ce montant est conservé à la MRC;

Considérant que le suivi et le contrôle de l'exactitude des renseignements fournis par les entrepreneurs fait partie intégrante de l'entente de délégation MERN-MRC;

Considérant que plusieurs options de contrôle sont possibles selon le site et le niveau de risques et que l'ensemble des MRC délégataires de la région ont mis en place différentes formes de contrôle de l'extraction, selon les besoins;

Considérant que les autres MRC délégataires ont été consultées dans le but de documenter le dossier quant à l'option qu'elles préconisent;

Considérant que du côté de la MRCT, dans une première phase, l'installation d'un système de surveillance par caméra-photo numérique pour certains sites ciblés est envisagée;

En conséquence,

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue procède à l'installation de deux systèmes de surveillance dans deux sites très actifs (Rémigny et Témiscaming) afin d'obtenir la juste part des redevances d'exploitation;
- ❖ Allouer un budget de 2 500 \$ qui permettra de couvrir l'achat des deux caméras, des deux cartes mémoires SD et de piles longues durées.

Il est à noter que la collecte des données aux deux semaines ne nécessite pas de déplacements supplémentaires puisque celles-ci peuvent être récupérées sur le site lors d'une inspection terrain réalisée dans le cadre de notre mandat de contrôle.

05-17-141A

Gestion des ressources humaines – Autorisation pour l'embauche de l'agent de développement agricole.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de M. Chaibou Achirou, à titre d'agent de développement agricole :
 - Selon un salaire annuel de : 45 909 \$;
 - Entrée en fonction : 5 juin 2017.

M. Achirou est assujetti à la politique de travail et aux règles de fonctionnement en vigueur à la MRCT, comprenant entre autres :

- Une période de probation de six mois;
- 35 heures / semaine.

Ce poste est permanent, à temps plein.

05-17-142A

Ajustement salarial – Technicien forestier.

Considérant le niveau de responsabilités en lien avec la délégation de gestion des baux du MERN vers la MRCT;

Considérant que lors de la réalisation des inspections sur le terrain, la ressource réalise des mandats au profit de deux services de la MRCT soit le service de l'évaluation et celui des baux;

Considérant la qualité des livrables et des mandats que la ressource réalise;

Considérant que la ressource aura de nouvelles responsabilités au niveau du dossier de la gestion des cours d'eau ainsi qu'un rôle plus accru quant au contrôle pour les gravières et sablières;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ Que M. Louis-Philippe Dénommé, actuellement classé dans la catégorie 5 (technicien) de la politique salariale, change pour la catégorie 4 (agent et chargé de projet), tout en demeurant au même échelon, pour un salaire de 46 506 \$, rétroactif au 1^{er} mai 2017.

M. Dénommé, aura désormais pour titre, chargé de projet en interventions ciblées.

05-17-143A

Génération – Rôles et responsabilités de la MRC de Témiscamingue à titre de mandataire.

Considérant qu'il y a lieu de clarifier les rôles et responsabilités de la MRC de Témiscamingue à titre de mandataire envers Génération, notamment au niveau de la gestion des ressources humaines;

Considérant le rapport présentant un portrait de situation a été déposé par M^{me} Noémie Ash, directrice aux ressources financières, humaines et matérielles, ayant en charge les deux employés de Génération;

Considérant l'importance de maintenir le principe de cogestion avec Génération, tout en tenant compte de l'imputabilité de la MRC de Témiscamingue en matière de ressources financières et humaines;

Considérant que la MRC de Témiscamingue, à titre d'employeur, a la responsabilité légale de la gestion des ressources humaines et souhaite établir avec le comité de gestion de Génération, une procédure tenant en compte le rôle de chacun;

Considérant que les décisions ou orientations prises par le comité de gestion sont en accord avec les valeurs et les règles de fonctionnement de la MRC de Témiscamingue;

Considérant que les frais de gestion alloués à la MRC de Témiscamingue doivent être distingués entre la gestion financière de l'entente et la participation de la MRC de Témiscamingue à titre de partenaire;

Considérant que lesdits frais de gestion ne doivent pas être financés par les autres services de la MRC de Témiscamingue, sans consentement du conseil des maires;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ De convenir que dorénavant, toute décision entourant la gestion de ressources humaines, devra être entérinée par le comité administratif de la MRC, alors que le comité de gestion et le comité des ressources humaines de GénérAction, émettront des recommandations auprès du CA;
- ❖ Que les employés de GénérAction sont considérés comme faisant partie d'une équipe de travail distincte du personnel de la MRC;
- ❖ Que GénérAction conserve son autonomie en ce qui concerne ses communications et représentations, tant que ceux-ci soient en respect du code d'éthique et des orientations de la MRC et qu'en termes de communications publiques, la MRC en soit informée;
- ❖ Que les employés de GénérAction seront supervisés par M^{me} Noémie Ash, selon leur propre politique de travail, établie en cogestion avec GénérAction et la MRC de Témiscamingue;
- ❖ Qu'advenant le cas où il y aurait diminution des frais de gestion pour la mandataire, le conseil des maires devra être informé de l'impact que cette réduction occasionne sur le budget de la MRC de Témiscamingue.

N. B. : M. Simon Gélinas quitte la réunion; il est 19 h 25.

Information

Service d'évaluation – Dépôt du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

05-17-144A

Dépôt pour approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour pour information.

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces rapports sont disponibles au bureau de la MRCT pour consultation.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ De procéder à l'acceptation et au déboursement des salaires des employés et rémunération des élus pour un montant total de **74 438,91 \$** ainsi que les comptes à payer totalisant **699 201,84 \$**, et ce, pour la période du 16 mars au 15 avril 2017.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (CM, art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 3 mai 2017.

**Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière**

05-17-145A **Tournoi de golf de la Fondation de l'UQAT, le 2 juin 2017.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ De participer le 2 juin 2017 au Tournoi de golf de la Fondation de l'UQAT, en créant une équipe composée du préfet, d'un membre du conseil et deux gestionnaires de la MRC de Témiscamingue avec contribution financière de 600 \$.

Pour l'édition 2017 de cette activité, M^{me} Nicole Rochon, mairesse de la ville de Témiscaming agit à titre de présidente d'honneur pour le Témiscamingue.

05-17-146A **Cotisation par les employés au Fonds de solidarité FTQ.**

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le service de comptabilité à faire des retenues sur la paie des employés qui, sur une base volontaire, souhaitent cotiser au Fonds de solidarité FTQ.

La cotisation à ce Fonds ne sera pas obligatoire et n'a pas pour but de se substituer au Régime de retraite simplifiée offert au personnel de la MRC de Témiscamingue.

Information **Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).**

2^e partie

Aucune question de l'assistance.

Ajournement de la séance.

05-17-147A

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ Que la présente séance est ajournée à mercredi, 17 mai 2017, à 18 h.

La séance est ajournée à 19 h 30.

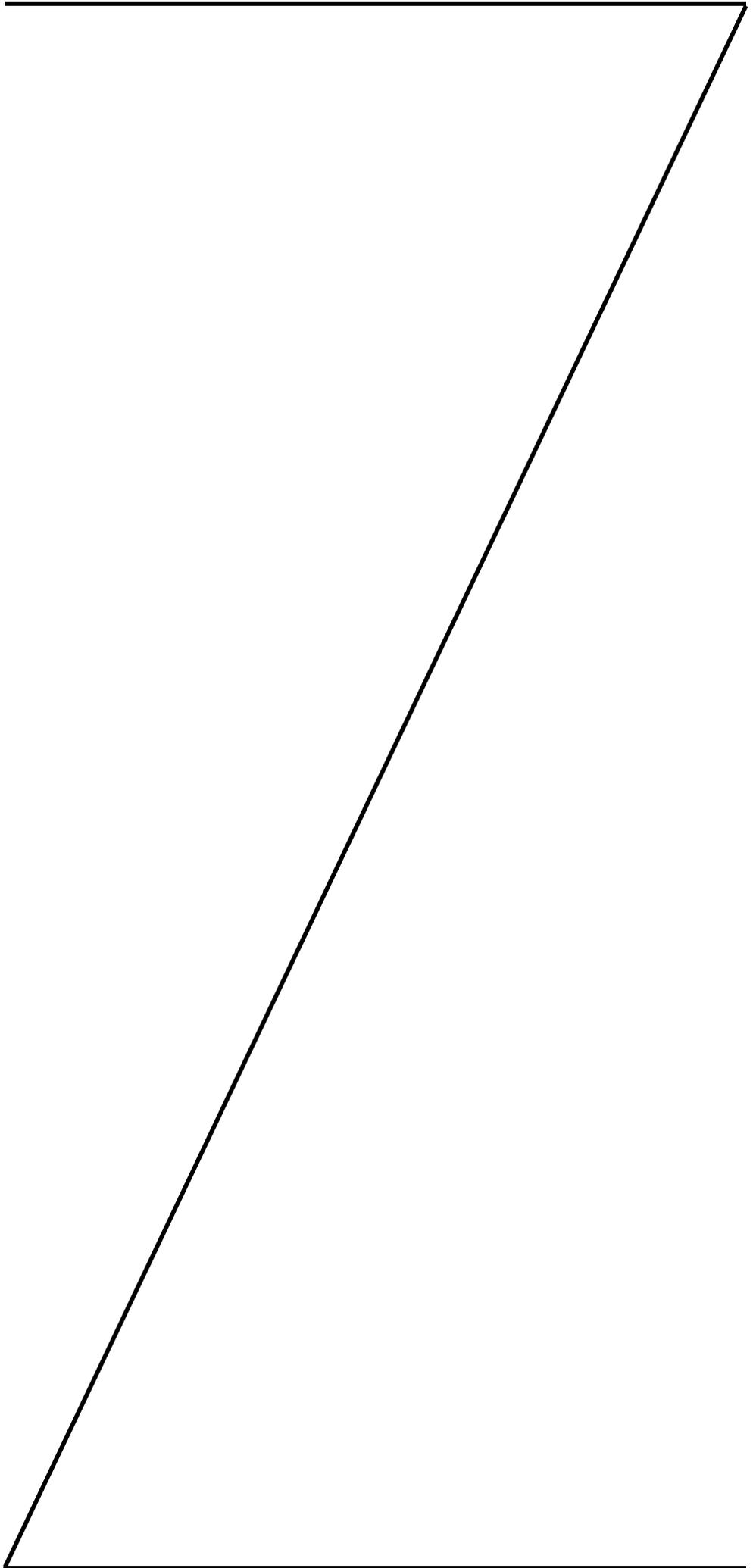
N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil des maires : 17 mai 2017
- Comité administratif : 7 juin 2017

Arnaud Warolin, préfet

Lyne Gironne, directrice générale
– secrétaire-trésorière

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.



11790